



**PARTICIPE À LA VIE
DE TON VILLAGE**



Commune de
La Neuville Chant d'Oisel

**LE CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS**

LA NEUVILLE CHANT D'OISEL



EDITO

Le Conseil Municipal des Enfants doit permettre à nos jeunes de participer activement à la vie du village, d'apprendre à vivre ensemble et de promouvoir les valeurs civiques, de liberté, d'égalité et de fraternité.

Le Conseil Municipal des Enfants c'est :
9 conseillers scolarisés en CE2, CM1 et CM2 à la Neuville Chant d'Oisel élus par ses camarades.

Être candidat, c'est exprimer ses idées, apporter un nouveau regard sur les affaires municipales et aider sa commune, rencontrer de nombreux interlocuteurs (élus, bénévoles, associations...). C'est apprendre à organiser des projets pour améliorer la qualité de vie de ses camarades, c'est agir dans l'intérêt général.

Être conseiller municipal c'est également participer aux cérémonies officielles : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, manifestations diverses.

Tu seras le représentant de tes camarades dans ta ville et mettra en oeuvre un projet cohérent qui vous tient à coeur dans le domaine de l'environnement, de la solidarité, de la santé, du bien-être, de la culture...

Quand on candidate, on s'engage jusqu'au bout de son mandat !

Si tu souhaites participer à la vie de ton village, rejoins le Conseil Municipal des Enfants !

*Tu as des choses à dire ?
Tu veux le faire savoir ?
Tu as des idées ?
Tu as le sens des responsabilités ?
Présentes-toi au Conseil Municipal des Enfants !*

Tu représenteras durant un an la jeunesse de la commune.

C'est un engagement !

Julien DEMAZURE
Maire



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

C'est un lieu:

- d'expression
- de réflexion sur les attentes des jeunes Neuvillais
- d'apprentissage concret de la démocratie.



Pour :

- DONNER SON AVIS,
- ÊTRE CURIEUX et AVOIR l'esprit critique,
- S'INITIER à la citoyenneté, à la démocratie et avoir le sens des responsabilités,
- PROPOSER des idées,
- MENER à bien des projets pour la commune,
- AGIR.

TES MISSIONS DE CONSEILLER

- Exprimer et défendre tes idées.
- Proposer et réaliser les projets.
- Savoir écouter et respecter les autres.
- Respecter ton engagement vis-à-vis de tes camarades.

9 enfants sont élus parmi les élèves des classes de CE2, CM1, CM2.

Ce sont des CONSEILLERS.

COMMENT SE DÉROULENT LES ÉLECTIONS ?

Pour être ÉLECTEUR:

- Être scolarisé à La Neuville Chant d'Oisel.
- Être élève d'une classe de CE2.

Pour être CANDIDAT:

- Être scolarisé à La Neuville Chant d'Oisel, être élève d'une classe de CE2.
- Faire acte de candidature en complétant la fiche page 7 de ce bulletin.
- Présenter tes motivations aux autres enfants de ta classe.
- Avoir une autorisation des parents.



LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Tu dois présenter tes idées ou tes projets aux autres enfants de ta classe pour les convaincre de voter pour toi.

COMMENT VOTER?

Les élections se dérouleront dans ton école, sur un seul tour, d'après la liste des candidats.

Tu devras choisir ceux que tu estimes être les meilleurs pour te représenter.

Le jour de l'élection : **le 16 OCTOBRE 2020.**

Tu dois:

- cocher sur les bulletins les 3 noms (maximum) des camarades choisis,
- mettre le bulletin de vote dans l'urne.



ATTENTION:

Voter est un devoir de citoyen, ne pas voter, c'est laisser les autres choisir.

L'abstention ne compte pas.

Une enveloppe vide est considérée comme un vote blanc.

Un bulletin barré, raturé, déchiré ou ayant plus de 3 noms n'est pas accepté: c'est un bulletin nul.



APRÈS LE VOTE

DÉPOUILLEMENT ET PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Le bureau de vote compte le nombre d'enveloppes présentes dans l'urne et le compare aux nombres de votants.
Les résultats sont proclamés. Le nom des élus est annoncé.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les réunions:

Une première réunion avec les élus adultes permettra d'échanger autour des demandes et attentes des jeunes conseillers et de définir les projets de travail.

Les jeunes conseillers recevront lors de cette séance l'écharpe tricolore.



Les commémorations :

Les jeunes conseillers sont invités à participer aux côtés des élus adultes aux commémorations importantes de l'année : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre.





POUR INFORMATION

Le 2 octobre 2020 à 15h30:

Information aux élèves

Du 5 au 17 octobre 2020 :

Dépôt des candidatures

Vendredi 16 octobre 2020 à 15h30 :

ÉLECTIONS

Quelques dates :

11 novembre 2020 :

Cérémonie

16 Janvier 2021 à 17h00 :

Voeux de Monsieur le Maire.

8 mai 2021 :

Cérémonie

14 juillet 2021 :

Cérémonie



FICHE DE CANDIDATURE



Nom Prénom

Date de naissance

Adresse

.....

Numéro de téléphone

Mail

Je déclare être candidat(e) au Conseil Municipal des Enfants de La Neuville Chant d'Oisel dont l'élection aura lieu le **vendredi 16 octobre 2020** dans l'objectif d'agir au sein de ma commune.

Je souhaite proposer des projets et des idées et représenter les jeunes de ma commune.

Je m'engage, pour un an. Durant ce mandat, je participerai aux réunions qui seront programmées en concertation avec les autres élus suivant l'agenda du Conseil Municipal des Enfants.

Enfin, je m'engage à rendre compte des projets réalisés.

Date et signature du candidat / de la candidate :





AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M. ou Mme :

.....

Adresse

autorise mon enfant

à se présenter comme candidat pour devenir jeune conseiller municipal et participer, s'il est élu , aux réunions et cérémonies officielles.

Celles-ci auront lieu à la Mairie de La Neuville Chant d' Oisel et seront encadrées par les élus municipaux.

J' autorise la commune à:

- faire bon usage des photos prises dans le cadre du mandat de mon enfant.
- utiliser ses coordonnées personnelles conformément à la réglementation en vigueur.

Date et signature du représentant légal :

